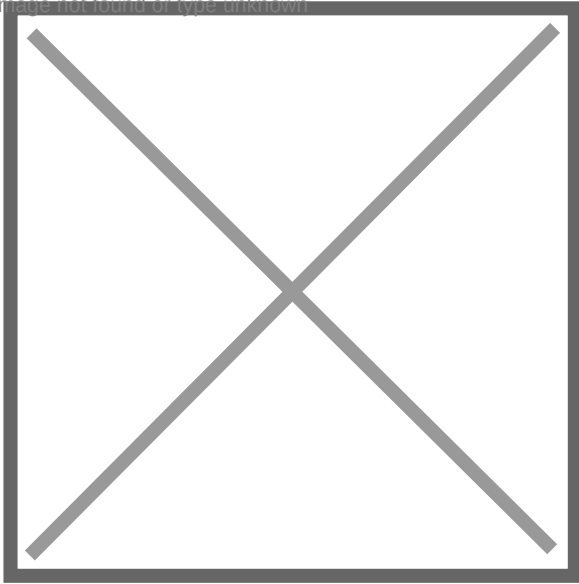


Image not found or type unknown



attestation sain d esprit

Par **jack59**, le **05/11/2019** à **16:57**

un mandat pour viager occupé il y a deux ans rnrn il a été refait ce mois d octobre avec un autre conseiller mais il demande une attestation sain d esprit alors qu aucune vente est en vuernrncette personne le veut pour son dossierrnrnque dois je lui répondre ?rnrnmerci de votre réponse